

plus souple si ces organismes, qui sont des entités privées, se réunissent au sein d'un Centre, lui-même non officiel, mais entretenant les meilleures relations avec les grandes organisations gouvernementales internationales. De par leur statut, ces dernières sont en effet elles-mêmes tenues d'appliquer des règles administratives assez étroites et elles restent sous la tutelle des Etats.

Nous proposons la constitution d'un Comité de liaison entre les sus-dites organisations dont le siège pourrait se trouver auprès du CIEC. Les buts que se pose le Comité de liaison seront les suivants:

1. Coordination des diverses initiatives en matière de fertilisants en vue d'organiser des rencontres au cours de congrès scientifiques et industriels mondiaux;
2. Echange de renseignements scientifiques et techniques entre les diverses organisations non-gouvernementales s'occupant de fertilisants;
3. Etude en commun des grands problèmes relatifs à la promotion de la consommation de fertilisants dans le monde et notamment dans les régions en voie de développement;
4. Etude des questions touchant le commerce international des engrais, la normalisation, la réglementation, etc.;
5. Echange de toutes les informations concernant les fertilisants.

Modification des statuts du CIEC

Lors de l'Assemblée générale de Varsovie, les délégués se sont prononcés sur un complément apporté aux statuts du CIEC au sujet des membres d'honneur. Aujourd'hui, les modifications suivantes doivent être portées à la connaissance de l'Assemblée générale et soumises à son approbation:

Article 4, al. 4

«Les contributions financières annuelles pour les catégories A, B, C et D seront fixées par l'Assemblée générale.

La Catégorie A aura droit à 10 voix

La Catégorie B aura droit à 5 voix

La Catégorie C aura droit à 2 voix

La Catégorie D aura droit à 1 voix»

Article 9, al. 1

«Le Comité Central est formé par

un Président,

six Vice-présidents,

un Secrétaire général,

un Secrétaire général adjoint et par

des membres en nombre suffisant pour assurer la représentation des membres adhérents, nombre décidé par l'Assemblée générale.»

Biffer les al. 2 et 3 au haut de la page 4

al. 2 (Ancien alinéa 4)

«Le Comité central approuve les budgets et la gestion comptable. Les membres du Comité central et le Secrétaire général seront nommés pour quatre ans; ils peuvent être réélus. **Tous les deux ans, il y aura une rotation pour la charge de président du CIEC.**»

L'Assemblée générale devra également nommer des membres d'honneur.

VIe Congrès Mondial des Fertilisants à Lisbonne

Le VIe Congrès Mondial des Fertilisants qui s'est déroulé à Lisbonne (Portugal) du 15 au 19 octobre 1968 a démontré, une fois de plus et de façon éclatante, l'importance que le Centre international des Engrais chimiques a acquise au cours des dernières années. Un problème des plus intéressants figurant à l'ordre du jour du Congrès de Lisbonne concernait les nouveaux fertilisants. Dans un rapport général remarquable et dans une intéressante publication consacrée au même sujet, M. Y. ARATEN a abordé ce thème. La monographie intitulée «Les nouvelles matières fertilisantes» que M. Y. ARATEN a préparé et que le Centre international des engrais chimiques a publié en langue anglaise constitue le résultat d'une étroite collaboration entre plusieurs spécialistes dans le monde entier. Ce travail, qui contient des informations détaillées sur le plan technique, économique et agronomique, représente une source de connaissances inestimables. Il a rencontré beaucoup de succès auprès des experts en matière de fertilisation et il a suscité un écho très favorable dans le monde agronomique.

Nos plus vives félicitations vont à Monsieur le Prof. L. A. VALENTE ALMEIDA, Président du Comité d'organisation portugais, pour le travail de préparation et d'organisation parfaite-

ment réussi qu'il a accompli et pour l'amabilité de son accueil au Portugal.

XIe Assemblée générale du CIEC à Genève

A l'ordre du jour de la XIe Assemblée générale du CIEC à Genève figure un point d'importance majeure. Il s'agit du rapport général sur les inhibiteurs de croissance et les fertilisants dont la rédaction a été confiée à Monsieur ANSIAUX de Belgique.

L'Assemblée générale de Genève sera également appelée à donner des directives techniques pour orienter l'activité future de notre Centre. En même temps, elle devra faire jaillir de nouvelles initiatives et s'assurer l'appui actif et permanent de collaborateur jeunes au sein de notre organisation.

Par ailleurs, l'Assemblée de Genève devra se prononcer sur la date et le lieu du prochain Congrès Mondial des Fertilisants. Une proposition officielle communiquée aux délégués à la clôture du Congrès de Lisbonne nous est parvenue de la part de l'Autriche qui invite le CIEC à siéger à Vienne. La capitale autrichienne constituerait évidemment un cadre parfait pour une telle manifestation qui pourrait se dérouler au début de 1972.

Avant cette manifestation mondiale, le CIEC pourrait convoquer une XIIe Assemblée générale ou une réunion d'étude consacrée à des problèmes d'ordre technique. Il serait également souhaitable que notre Centre songe à organiser quelques réunions d'étude dans les pays de l'Europe orientale.

Kurzbericht über die Tätigkeit des Generalsekretariates

Nach der X. Generalversammlung des Internationalen Verbandes für Handelsdünger — CIEC in Warschau (Polen), die vom 20.—22. September 1966 stattfand, und im Anschluss an die anlässlich der gleichen Generalversammlung einberufene Sitzung zur Prüfung der Satzungen wurden zahlreiche Punkte der Tagesordnung eingehend erörtert und einer Lösung zugeführt. In einem an dieser Sitzung vorgelegten Bericht wies der Generalsekretär des CIEC auf das Bestehen von fünf mit der Prüfung von Sonderfragen beauftragten Kommissionen hin. Es handelt sich dabei um folgende Gremien:

1. Kommission zur Reglementierung des Handels und der Gesetzgebung auf dem Gebiete des Handelsdüngers
2. Kommission für Düngungsfragen im Berggebiet
3. Kommission für Spurenelemente
4. Kommission zur Prüfung neuer Düngemittel
5. Kommission für die Vereinheitlichung der Methoden bei der Düngeranalyse

Betrachten wir die von diesen Kommissionen geleistete Arbeit, so stellen wir erfreut fest, dass sie die ihnen übertragenen Aufgaben erfolgreich gelöst haben.

Ausschüsse des CIEC

Die in Warschau tagende Generalversammlung hatte die Gründung von vier Ausschüssen beschlossen, die alle grundsätzlich je einem Vizepräsidenten des CIEC unterstellt werden sollten. Den vier Ausschüssen wurden folgende Aufgaben übertragen:

1. Düngelforschung
2. Düngerberatung
3. Düngerproduktion
4. Wirtschaftliche Fragen

Es wäre gut, wenn sich die XI. Generalversammlung des CIEC in Genf nochmals mit den Arbeitsprogrammen der vier Ausschüsse befassen und die Leiter dieser Arbeitsgruppen bestimmen würde. Die Generalversammlung müsste auch die zukünftige Tätigkeit dieser vier Ausschüsse festlegen.

Tagungen des Zentralkomitees des CIEC nach der Generalversammlung in Warschau

Im Anschluss an die Generalversammlung in Warschau trat das Zentralkomitee des CIEC an den nachfolgend aufgeführten Daten zusammen:

24. Oktober 1966 in Paris

4. September 1967 in Stresa

13. Februar 1968 in Paris

21. Mai 1968 in Zürich (nicht vollzählig)

14. Oktober 1968 in Lissabon am Vorabend des VI. Weltkongresses für Düngungsfragen.

2. Intervention à la suite du rapport du Professeur Ansiaux

J. C. IGNAZI, Ing. agr., Pechiney St-Gobain, France

M. IGNAZI remercie le prof. ANSIAUX et se propose d'apporter quelques compléments à l'exposé du rapporteur:

ad Point 7:

De très nombreux essais ont été faits en France ces dernières années (notamment par le SPIEA) sur le thème «interaction CCC-doses d'azote» (blé tendre et blé dur): Les tendances qui s'en dégagent sont les suivantes:

1. L'intérêt technique et économique du CCC convenablement utilisé est indéniable lorsque il y a **verse** probable ou réelle (variété mal choisie), densité de semis trop forte, fumure mal ajustée (azotée mais également P ou K).

2. En l'**absence de verse**, l'incidence positive sur le rendement est aléatoire, rarement significative, souvent nulle et parfois négative: Le retard de floraison signalé peut expliquer ces résultats quand on examine dans chaque cas les conditions climatiques de la floraison et maturation (gelées tardives ou échaudage précoce).

Le **CCC** sur le **blé tendre** reste à notre avis un bon moyen de «rattrapage» d'une culture mal conduite au départ.

Quant au **blé dur** (culture qui se répand dans les plaines du Nord de la Loire, Beauce, Brie, Champagne), sa culture judicieuse exige pratiquement l'emploi systématique du CCC afin de pouvoir apporter à la plante une fumure azotée copieuse (120 kg N/ha et plus) et fractionnée et ceci dans 2 buts:

- améliorer les qualités technologiques requises par les semouliers
- prévenir la verse dont les conséquences sont désastreuses (qualité).

ad **Point 12: CCC et piétin verse** (Cercospora herpotrichoides)

De nombreuses observations faites dans les régions très céréalières (Champagne, Beauce, Picardie) confirment les propos du Prof. ANSIAUX: Le CCC aurait un effet favorable sur les blés contaminés par le parasite en réduisant les **conséquences** (verse) mais non la **sensibilité**.

ad **Point 5: CCC et engrais liquides**

Nous confirmons tout à fait le point de vue du Prof. ANSIAUX sur les compatibilités «pratiques» du mélange CCC-solutions azotées, mais attirons l'attention sur ce problème en ce qui concerne le mélange CCC-solution NP ou NPK liquide.

La compatibilité n'existe qu'entre une formule d'engrais **définie** et une **spécialité** pesticide **définie**. Car celles-ci peuvent varier par leurs solvants, adjuvants, etc.

Les principales sociétés françaises mettent d'ailleurs à la disposition des agriculteurs des tableaux de compatibilité, physico-chimiques de leurs produits avec les produits de traitements.

Enfin une question:

Nous avons noté l'optimisme du Professeur ANSIAUX quant aux perspectives de développement de ce type de produit en Europe. Nous aimerions savoir si les motifs en sont:

- Le désir d'augmenter les rendements quantitatifs de blé
- ou l'indispensable recherche d'une meilleure qualité des produits céréaliers?



De gauche à droite: Prof. SCHMITT, Ing. agr. HANSSON, Prof. NICOLIC, Ing. agr. SAADE, Prof. ANGELINI